

Bienvenue au lycée de Lattre de Tassigny



Réunion parents d'élèves de seconde
Le vendredi 14 septembre 2018

Présentation rapide du lycée

Le lycée J. De Lattre de Tassigny accueille des élèves, des apprentis et des adultes (formation continue).

L'établissement compte près de 1 100 élèves (dont plus de 200 internes).

Le recrutement s'effectue principalement sur les collèges du pays yonnais (publics et privés).

Les personnels

- 2 CPE et 15 assistants d'éducation
- 99 enseignants
- 1 infirmière présente tous les jours
- 1 assistante sociale et 1 psy. Educ. Nat. présentes un jour/semaine
- 31 agents

Les enjeux de la classe de seconde

- **S'adapter au lycée**
 - Se mettre tout de suite au travail
 - Organiser son travail personnel
 - Travailler avec méthode
- **Réfléchir au projet d'orientation de fin de 2^{nde}**
 - Qu'est-ce qui m'intéresse ?
 - Quels sont mes points forts ?
 - Et mes résultats scolaires ?

Remarque : Possibilité de mini stages pour découvrir les filières technologiques et de stages en milieu professionnel

Les enseignements en classe de seconde

■ Enseignements communs

- Français : 4 h
- Histoire - Géographie : 3 h
- Langues vivantes 1 et 2 : 5 h 30
- Mathématiques : 4 h
- Physique-chimie : 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 0h30

■ Enseignements d'exploration

- Deux enseignements d'exploration d'1h30 choisis par l'élève, dont un en économie

■ Accompagnement personnalisé de 2h hebdomadaire

■ Un enseignement facultatif

La réforme du baccalauréat 2021

- **Rentrée 2018-2019** : la classe de seconde
- **Rentrée 2019-2020** : la classe de première
- **Rentrée 2020-2021** : la classe de terminale

LE TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE 2^{de}



QUI ? TOUS LES ÉLÈVES DE 2^{de}
GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
ET DE 2^{de} PROFESSIONNELLE

QUAND ?

AU COURS DE LA 2^e QUINZAINE DE SEPTEMBRE



POURQUOI ?

PRÉPARER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE CHAQUE ÉLÈVE



COMMENT ?

AU LYCÉE, SUR UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

**Au lycée :
TESTS DU 24
SEPTEMBRE
AU 5
OCTOBRE !**

Le test de positionnement comprend
2 passations de 50 minutes chacune

1

FRANÇAIS

- ✓ Compréhension de l'oral
- ✓ Compréhension de l'écrit
- ✓ Compréhension du fonctionnement de la langue

Optionnel

Expression orale*
Mise en situation d'échange oral



* Dans les établissements volontaires

MATHÉMATIQUES

2

- ✓ Organisation et gestion de données
- ✓ Nombres et calcul
- ✓ Géométrie
- ✓ Calcul littéral

Exercices différents
selon la voie



Résultats

La correction est automatisée.
Les résultats sont communiqués
aux élèves. Ils sont totalement
anonymes en dehors
de l'établissement.



POUR L'ÉCOLE

La classe de seconde

- Au 2^{ème} trimestre : les souhaits d'enseignements de spécialité
 - Les élèves visant la voie générale expriment leurs souhaits d'enseignements de spécialité.
 - Les élèves visant la voie technologique expriment leurs souhaits de série.
 - Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre émet des recommandations d'orientation.

- Au 3^{ème} trimestre : les choix d'orientation
 - Les élèves visant la voie générale finalisent leurs choix d'enseignements de spécialité pour la classe de 1^{re}.
 - Les élèves visant la voie technologique expriment leur choix de série pour l'année de 1^{re}.

La classe de première et terminale en voie générale

- **Des enseignements communs à tous les élèves :**
 - Français (en première seulement) : 4 h
 - Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
 - Histoire géographie : 3 h
 - Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
 - Enseignement scientifique : 2 h
 - Education physique et sportive : 2 h
 - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

Les enseignements de spécialité

- Les élèves de la voie générale choisissent d’approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
- A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu’ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- A la fin de l’année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu’ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

Des enseignements optionnels

■ Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :

- En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
 - Langue vivante,
 - Arts,
 - Education physique et sportive
 - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option),
- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

La classe de première et terminale en voie technologique

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Les enseignements communs

En première et en terminale, tous les élèves de la voie technologique suivent des enseignements communs, quelles que soient leurs spécialités.

- Sont **communs à toutes les séries*** les enseignements suivants :
 - Français (en première seulement) : 3h
 - Philosophie (en terminale seulement) : 2h
 - Histoire géographie : 1h30
 - Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h d'enseignement technologique en langue vivante)
 - Education physique et sportive : 2h
 - Mathématiques : 3h
 - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

*Sauf TMD et STAV

Des enseignements optionnels

En première et en terminale les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts,
- Education physique et sportive.

Les épreuves du baccalauréat

